



FONDATION DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Le 28 janvier 2016

Chère Madame, Cher Monsieur,

Lieu dédié à la mémoire des jardins et à leur préservation, l'Institut Européen des Jardins et Paysages est né d'un partenariat entre la Fondation des Parcs et Jardins de France, le Conseil départemental du Calvados et l'Université de Caen Normandie.

Il organise depuis 2013 au château de Bénouville (Calvados) une vie intellectuelle et culturelle autour du sujet des jardins et du paysage, touchant aussi bien les publics les plus spécialisés que les amateurs. Il a pour objectif de devenir un lieu de rencontres européennes et un centre de documentation de référence.

Pour mener à bien son projet, de forte ambition, et développer son rayonnement au niveau européen, l'Institut a besoin de votre soutien.

Vous contribuerez ainsi à la mise en valeur des archives des parcs et jardins européens, à la promotion de l'art des jardins en Europe et à la sensibilisation et à la préservation des paysages.

Je vous rappelle que La Fondation des Parcs et Jardins de France a été créée sous l'égide de la Fondation du Patrimoine par le Comité des Parcs et Jardins de France qui réunit toutes les associations nationales, régionales et départementales œuvrant pour les jardins.

Elle a pour but de remettre l'art des jardins au niveau des arts majeurs, de préserver et de développer les parcs et jardins français, de les faire connaître en France et dans le monde.

C'est dans cette optique qu'elle souhaite soutenir l'Institut en l'aidant à se développer progressivement tout en s'appuyant sur le réseau des associations françaises de jardins dont vous faites partie.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous portez à notre Fondation, je vous prie de croire chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments reconnaissants.

Didier WIRTH
Président